

## PROJET PEDAGOGIQUE

Un accueil de loisirs 12 – 17 ans a été ouvert en 2009 par la Communauté de communes du Pays mélusin, en vue de créer une continuité avec l'accueil de loisirs Croqu'Soleil qui accueille les enfants de 3 à 12 ans.

Géré par Grand Poitiers Communauté urbaine depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, cet accueil se nomme Escap-ados.

Avec différentes actions, cette structure permet aux jeunes de 11 à 17 ans du Pays mélusin de grandir et de s'épanouir en toute tranquillité, de vivre des vacances drôles et enrichissantes.

### PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

#### Le projet éducatif local

- Escap-ados doit permettre au jeune d'être acteur de ses vacances en lui donnant les moyens d'exprimer ses idées et ses envies, et en favorisant son investissement personnel. L'objectif étant que l'accueil soit synonyme de vacances pour chaque jeune.
- L'accueil de loisirs pré-ados / ados est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité. Il doit favoriser les relations, les échanges et l'intégration de chaque jeune dans le respect de l'autre et des règles de vie.
- Escap-ados doit participer à sensibiliser le jeune à son statut de citoyen dans une dimension locale et internationale.

### LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

#### - Favoriser le respect et la tolérance dans la vie en collectivité

- o Investir le jeune sur le respect des locaux.
  - Mettre en place un règlement intérieur
  - Organisation à définir avec les jeunes concernant le matériel mis à disposition
- o Créer une cohésion de groupe.
  - Mettre en place de jeux de coopération, de sports collectifs
  - Mettre en place des règles de vie collective
- o Sensibiliser les jeunes sur la différence (handicap...)
  - Des temps de discussion informels sur les différences (obésité, codes vestimentaires, culture, traditions...)



#### - Favoriser le respect et la découverte de l'environnement

- o Avoir un comportement éco-citoyen
  - Mettre en place d'un tri sélectif lors des activités et des séjours.
- o Découvrir les communes et ainsi sensibiliser le jeune
  - Mettre en place d'activités de pleine nature (vtt, kayak, course d'orientation, voile...)
- o Impliquer le jeune dans la découverte et le respect de l'environnement.
  - Proposer des grands jeux
  - Proposer des séjours d'été à la découverte d'un nouvel environnement

#### - Permettre aux jeunes de s'ouvrir aux autres et d'être acteurs de leur quotidien

- o Investir et impliquer les jeunes sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs

- Discuter autour de l'aménagement des espaces et du matériel pédagogique mis à leur disposition afin qu'ils se l'approprient.
- Mettre en place des temps de discussion pour la réalisation de projet, du programme d'activités, des séjours...
- Développer et favoriser les échanges intercommunaux
  - Mettre en place des activités en partenariat avec les communes environnantes
- Favoriser l'échange entre les différents accueils d'enfants et de jeunes du territoire
  - Proposer des activités en partenariat le collège, le réseau d'animateur adolescent coordonné par la ligue de l'enseignement.

## LE PROJET DE FONCTIONNEMENT

### Les modalités de fonctionnement

Escap-Ados est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

L'espace jeunes 12-17 ans est ouvert pendant les vacances scolaires et le mercredi après-midi pendant les périodes scolaires.

#### Horaires

- Lors des périodes scolaires, un atelier web radio est proposé le mercredi après-midi de 12h à 16h00.
- Pendant les vacances scolaires les jeunes sont accueillis en demi-journée, en journée ou en soirée. Les horaires sont spécifiés sur le programme en fonction des activités.

#### Modalités d'inscriptions

Les jeunes qui souhaitent participer aux activités de l'accueil de loisirs doivent obligatoirement :

- ✓ Régler la cotisation annuelle
- ✓ Avoir rempli la fiche de renseignements
- ✓ Avoir transmis la photocopie du vaccin DTPolio

Pour participer aux différentes activités, il est nécessaire tout au long de l'année que le jeune s'inscrive au moins une semaine avant l'activité.

#### Modalités de facturations

La cotisation est de 10 € pour l'année civile. Elle permet aux jeunes de s'inscrire aux activités proposées tout au long de l'année.

Pour les activités payantes, les tarifs sont appliqués en fonction de la grille tarifaire et du quotient familial. La grille tarifaire est indiquée sur le programme d'animation.

Un tarif spécifique est mis en place pour les jeunes domiciliés en dehors du territoire.

Une facture peut être envoyée sur demande aux familles à la fin de l'activité.

#### Transport

La Communauté urbaine met à disposition de l'accueil de loisirs un ou plusieurs minibus 9 places ou fait appel à un transporteur.

#### Communication

Le programme d'activités est transmis aux jeunes par le biais du site internet de la Communauté urbaine, les réseaux sociaux « Escap-ados », l'affichage au collège et sur les panneaux lumineux. Les programmes sont également disponibles dans les mairies, à la Maison de service au public de Lusignan, dans les accueils périscolaires...

#### Les activités

S'agissant d'une structure d'accueil pour adolescents, le choix des activités proposées repose principalement sur l'engagement des jeunes.

A ce titre, il convient pour les jeunes d'exprimer leurs envies, leurs attentes et de participer à certaines tâches organisationnelles. Il est également intéressant pour les jeunes de s'impliquer véritablement dans la mise en œuvre de projets (être acteur et non consommateur).

Fondées sur les attentes et les projets des jeunes, ces activités possèdent nécessairement un caractère varié (pratiques sportives, culturelles, culinaires, artistiques, ludiques...). De la nature des activités dépend également la taille des groupes et la mise en place de règles de conduites spécifiques.

Pendant les vacances, des séjours sont organisés pour les jeunes. Avant chaque séjour, une réunion a lieu en présence des familles.

Les différents types d'activités :

- Chantiers-loisirs
- Stages : théâtre, web radio, son et lumière...
- Accueil informel (juillet)
- Atelier web radio du mercredi après-midi
- Animations : jeux vidéo, babyfoot, activités manuelles, peinture, atelier cuisine, ping-pong, tournoi sportif, grand jeu
- Sorties : spectacles, concerts, parcs de loisirs, bowling, Lasergame, cinéma, piscine...
- Séjours : mer, montagne, découverte urbaine...



## **L'équipe pédagogiques**

### Le rôle du directeur

- Le directeur est garant de la sécurité physique et morale des mineurs.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et du respect du projet éducatif de l'organisateur.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble de son équipe pédagogique.
- Il gère les relations avec les différents partenaires.
- Il a en charge la gestion quotidienne de la structure (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement des activités.
- Il organise l'accueil et le départ des jeunes.

### Le rôle de l'animateur

- L'animateur est responsable des jeunes et doit assurer leur sécurité physique et morale. Il doit rester vigilant en fonction de l'âge, de l'activité, des capacités, de l'état physique de chacun pour créer une dynamique dans l'activité qui devra inviter les jeunes à s'investir. Il est important de développer un esprit de groupe et de solidarité.
- L'animateur est un repère pour les jeunes qui vont bientôt passer au stade adulte, il se doit d'avoir une conduite exemplaire. Il doit avoir une attitude active pendant les tâches matérielles (en aidant le jeune) et pendant les activités (c'est l'élément moteur) pour motiver, valoriser et intéresser les jeunes.

## **La place du jeune**

L'adolescence est une période complexe empreinte de contradictions durant laquelle les jeunes sont en quête d'une personnalité et d'une identité qui leur appartiennent. Besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi vis-à-vis de ses pairs et des adultes, mais également d'indépendance et d'émancipation vis-à-vis des parents. Pouvoir faire ce qu'ils veulent quand ils veulent. C'est une période d'initiations, de découvertes et d'expérimentations. Les adolescents cherchent à se détacher de l'autorité parentale, ils ont besoin qu'on leur propose un cadre structurant, fait de limites et de repères, à partir duquel ils vont se construire.

L'accueil de loisirs participe à l'éducation du jeune et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences. Aux côtés de l'école et de la famille, il est complémentaire dans son développement, et permet de construire des relations différentes avec la commune, l'école et d'autres structures. C'est un lieu d'activités, de découvertes, d'expressions et de loisirs éducatifs qui doivent faciliter l'intégration des jeunes dans la vie sociale.

Chaque jeune peut participer s'il le désire à la mise en place d'une ou plusieurs activités. A chaque fin d'activité et à la fin de la journée, le jeune aide l'animateur au rangement du matériel et des locaux.

### **Une journée type**

#### A la journée :

- 08h45 – 9h45 : Accueil des jeunes
- 10h00 – 11h45 : Activité sportive, manuel ou culturel
- 11h45 – 12h00 : Rangement du matériel
- 12h00 – 14h00 : Repas
- 14h00 – 17h00 : Activité sportive, manuel ou culturel
- 17h00 – 17h30 : Rangement du matériel
- 17h30 – 18h00 : Départ des jeunes

#### En demi-journée le matin ou l'après-midi :

- 08h45 – 9h45 : Accueil des jeunes
- 10h00 – 11h45 : Activité sportive, manuel ou culturel
- 11h45 – 12h00 : Rangement du matériel
- 12h00 – 12h15 : Départ des jeunes
- 13h45 – 14h15 : Accueil des jeunes
- 14h15 – 17h00 : Activité sportive, manuel ou culturel
- 17h00 – 17h30 : Rangement du matériel
- 17h30 – 18h00 : Départ des jeunes



### **Evaluation : les modalités**

L'évaluation est indispensable au sens que l'on veut donner au projet.

Toutes les actions sont évaluées, mesurées, de manière à vérifier si elles sont adaptées au projet, au public et dans quelle mesure.

Un bilan est établi après chaque vacances scolaires, ce qui permet de déterminer les points à améliorer, les actions à reconduire, les réponses apportées aux demandes des jeunes ainsi qu'aux objectifs du projet pédagogique.

Au niveau de l'équipe :

- Une réunion hebdomadaire permet d'ajuster les animations, prévoir la logistique et d'anticiper les problématiques.
- Une réunion à la fin du séjour permet d'évaluer le projet dans son ensemble et ainsi donner une nouvelle impulsion au projet suivant.

Au niveau des jeunes : en incluant un temps d'échange en fin de séance pour connaître leurs ressentis.

Au niveau des parents : en échangeant avec les parents sur les actions menées durant le projet, l'activité, le séjour.

En fin de séjour est organisé un pot avec les parents où l'on visionne un diaporama photos pour illustrer les vacances des jeunes. Cet échange permet également d'avoir un retour supplémentaire des familles.

